RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AUTORISATION D'ETABLISSEMENT DE SIEGE SOCIAL

Je, soussigné, **Monsieur Matthieu SCHERMANN,**
Demeurant au [redacted]

Agissant en qualité de Gérant de la société dénommée LUGAVA, immatriculée 932 856 982 RCS BORDEAUX,

Propriétaire de locaux à usage professionnel sis :

[redacted]

Déclare autoriser, par la présente,

La **Société dénommée 5S,**
Société à responsabilité limitée au capital de 420 000 euros, immatriculée 842 393 894 RCS BORDEAUX

A **établir son siège social**, à l'adresse précisée ci-dessus, pour une durée indéterminée, et ceci à compter du 25 novembre 2024.

(Ci-joint copie du titre de propriété)

La présente autorisation est accordée à titre gratuit pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés du bénéficiaire de la présente.

Signature de l'acte

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Fait à Cestas
Le 25 novembre 2024

Monsieur Matthieu SCHERMANN
Le Gérant

